

26 rue du perrigard

33510 Andernos

06 24 86 10 31

<http://andernos.canalblog.com>

le 30 juillet 2009

Propositions V

Pour vraiment respecter l'esprit de la loi et le code de l'urbanisme notamment pour le respect de la concertation générale je vous propose :

- d'être plus clair et précis dans votre communication envers les andernosiens
- d'ouvrir vos services le samedi matin pour les actifs et les non intermittents afin d'accéder au registre
- d'organiser des réunions publiques ouvertes à tous les andernosiens concernant le futur PLU
- d'organiser un référendum local (exemplaire) sur le vote du PLU
- d'ouvrir un forum internet en complément d'un numéro vert
- de mettre à disposition dans les documents utiles dont les études d'impacts et projets envisagés

COTE REGLEMENTAIRE :

- Prendre en compte l'actualité dont le réchauffement climatique, la

re du droit des GES (Gaz à effets de serre),
avec le Grenelle de l'Environnement
le Grenelle de la Mer.

les lois SAU

le SCOT du Pays du Bassin d'Arachon
doit être un préalable et le PLU doit
être compatible et conforme à ce SCOT
Prendre en compte également Natura 2000
les chartes locales et nationales, les
directives nationales et européennes

Ceci pour conclure qu'en prenant l'exi-
des andalousiens sur le fondement
législatif et réglementaire cela doit
aboutir tout naturellement que tout
futur projet d'urbanisation ayant un
impact sur notre environnement naturel
doit être abandonné; extension de la
jetée, aéroportage, aéroport d'affaires,
urbanisation ancienne de charge (Narbonne),
extension ports de plaisance, Golf résidentiel

la seule vraie proposition, en étant
positif : supposons, en oubliant le
persi, que nous nous sentons bien encore
à Andalous ; conservons Andalous
tel quel. Respecter votre engagement de
ne pas plus étendre la zone urbanisée
et conserver notre environnement, notre

le littoral, du règlement du PLU 11

de ce terrain consiste d'élargir les zones naturelles, les vrais : Bois du Beug, Quincoces, Boisés, Bande Verte Ardennes, Bois du Braustic. Stopper le projet permettant densifier l'hypercentre tout en réfléchissant à un vrai plan de déplacement pour piétons, vélos, autos et transports en commun. Faciliter le stationnement et la mobilité avec des navettes et des parcs à vélos. N'oubliez pas les projets solidaires donnant l'accès aux emplois locaux et aux logements pour tous. Structurer vos quartiers afin de limiter les déplacements et favoriser les transports en commun.

En résumé : que nos enfants héritent de la qualité de notre littoral et environnement vert que l'on aura su préserver, mis en valeur et partagé équitablement et solidairement.

Donnez la parole aux Ardennais, organiser un référendum local pour une réelle appropriation d'un PLU qui pourrait être co-produit avec les Ardennais, leur famille, amis visiteurs d'un jour ou d'une saison.

à suivre prochainement....

Jean-Robert Bos

le 30/7/2009.